

 HIA Sainte Anne	POLITIQUE	Code : QUA-POL-004-V 07
	POLITIQUE QUALITE ET SECURITE DES SOINS 2023-2028	Date d'application : 30/05/2023
		Page : 1/4

HISTORIQUE			
Version	Nature de la modification	Page	Date
1	Création		30-01-2012
2	Contenu		12-03-2012
3	Contenu		11-09-2015
4	Contenu		06-07-2016
5	Contenu		23-05-2018
6	Contenu		18-06-2018
7	Actualisation		20-04-2023

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Nom : N. DAROUI Fonction : Cheffe SQGR Signé le : 26/05/2023 Nom : ISG 2G DURKALEC Fonction : Responsable Qualité AHA DESGENETTES	Nom : MCS BOYE Fonction : Directeur Médical Qualité Signé le : 26/05/2023 Nom : DIR.HC DUCRET Fonction : CGAS Signé le : 30/05/2023	Nom : N. DAROUI Fonction : Cheffe SQGR Signé le : 30/05/2023	Nom : MGI AUROY Fonction : Médecin-chef Signé le : 30/05/2023

Mots clés : politique qualité, démarche qualité, amélioration continue, orientations stratégiques, projet d'établissement, performance

OBJET

A pour objectif la description de la politique qualité et la gestion des risques de l'établissement.

La politique Qualité sécurité des soins est définie par la Gouvernance et s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement **2023-2028**. Elle est portée par une démarche globale, collective, organisée et suivie de la gestion de la qualité et des risques.

DOMAINE D'APPLICATION

Ensemble des secteurs d'activité de l'établissement, AHA Desgenettes y compris. Tous les professionnels sont concernés ainsi que les représentants des usagers.

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

AHA : Antenne Hospitalière des Armées
COFRAC : Comité Français d'Accréditation
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CREX : Comité de Retour d'Expérience
DHA : Direction des Hôpitaux des Armées
DMP : Dossier Médical Partagé
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EI : Evénement Indésirable
EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles
FEDORU : Fédération des Observatoires Régionaux des Urgences

Edition non contrôlée la version informatique fait foi

 HIA Sainte Anne	POLITIQUE	Code : QUA-POL-004-V 07
	POLITIQUE QUALITE ET SECURITE DES SOINS 2023-2028	Date d'application : 30/05/2023
		Page : 2/4

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire
HAD : Hospitalisation A Domicile
HAS : Haute Autorité de Santé
HIA : Hôpital d'Instruction des Armées
IQSS : Indicateurs de Qualité et Sécurité des Soins
NRBC : Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique
PUI : Pharmacie à Usage Intérieur
RMM : Revue de Mortalité et Morbidité
UPC : Unité de Préparation des Cytotoxiques
SMI : Système de Management Intégré
SSA : Service de Santé des Armées
SSE : Situations Sanitaires Exceptionnelles

Certification ISO : Procédure par laquelle un service est conforme aux exigences spécifiques
ENNOV : logiciel de la gestion documentaire et la gestion des fiches de signalement d'évènement indésirable
Service PRADO : Service de retour à domicile

DOCUMENTS DE REFERENCE

- QUA-PROJ-007 : Projet d'établissement HIA Sainte Anne
- QUA-MAQ-011 : Manuel qualité de l'HIA Sainte Anne

DOCUMENTS ASSOCIES

- QUA-FI-592 : Présentation du service Qualité Gestion des Risques
- QUA-PROC-507 : Fonctionnement du Service Qualité Gestion des Risques
- QUA-FI-887 : Organisation Qualité Gestion des Risques

CONTENU

La politique qualité est déployée au profit des patients des Forces armées et des patients civils, en synergie avec les partenaires territoriaux, nationaux, publics et privés notamment dans le cadre du GHT au travers du projet médical partagé.

Elle s'appuie sur :

- le programme National Sécurité des Patients
- les orientations nationales des politiques de santé publique
- les ambitions stratégiques SSA 2030
- le manuel de certification des établissements de santé de la Haute Autorité de Santé.

Elle est coordonnée à l'échelon de la Direction des Hôpitaux des Armées (DHA).

Elle repose également sur l'engagement de la Direction et l'implication de tous les professionnels de l'établissement ainsi que des représentants des usagers et répond aux obligations réglementaires.

Elle est basée sur **7 orientations stratégiques** :

- 1- Garantir et optimiser la sécurité des soins**
- 2- Garantir et améliorer la qualité des soins**
- 3- Optimiser la coordination des soins entre « ville-hôpital »**
- 4- Etre opérationnel en cas de crise**
- 5- Promouvoir le respect des droits des patients**
- 6- Développer le bien-être et la qualité de vie au travail**
- 7- Promouvoir et développer les compétences collectives de l'équipe, de l'hôpital et du territoire de santé**

1- Garantir et optimiser la sécurité des soins

- Maintenir et encourager la démarche de déclaration des évènements indésirables pour développer la culture sécurité au sein des services

Edition non contrôlée la version informatique fait foi

 HIA Sainte Anne	POLITIQUE	Code : QUA-POL-004-V 07
	POLITIQUE QUALITE ET SECURITE DES SOINS 2023-2028	Date d'application : 30/05/2023
		Page : 3/4

- Promouvoir l'analyse pluri professionnelle, pluridisciplinaire et inter établissements, des causes des EI, par les méthodes reconnues et retenues par l'établissement
- Suivre les actions définies à partir de ces analyses RMM et CREX
- Coordonner le dispositif des vigilances sanitaires
- Sécuriser la prise en charge des patients : respect du circuit du médicament et des dispositifs médicaux, respect des bonnes pratiques d'identitovigilance, maîtrise des risques infectieux et transfusionnels, maîtrise de la radioprotection et de la prise en charge des urgences vitales
- Accompagner les équipes pour le maintien de la sécurité des pratiques sur l'AHA

2- Garantir et améliorer la qualité des soins

- Développer le SMI pour assurer le pilotage de la performance de l'HIA
- Assurer à chaque patient un projet de soins personnalisé
- Améliorer la traçabilité de la prise en charge du patient dans le dossier informatisé
- Poursuivre les évaluations des pratiques professionnelles en déployant les méthodes HAS (ex : du patient traceur, du parcours traceur, du traceur ciblé) méthode du patient traceur avec l'implication des professionnels de l'établissement
- Développer les revues de pertinence des actes et des soins
- Accompagner les professionnels dans les différentes méthodes d'EPP
- Participer au recueil des IQSS, mettre en place et suivre les actions correctives identifiées
- Accompagner les démarches de certification ISO 9001 de la PUI (UPC, stérilisation, radiopharmacie et essais cliniques) et d'accréditation COFRAC du laboratoire de biologie médicale
- Accompagner les équipes pour le maintien de la qualité des pratiques sur l'AHA

3- Optimiser la coordination des soins entre « ville-hôpital »

- Travailler en collaboration avec les CPTS, l'HAD et le service PRADO pour fluidifier le parcours du patient
- Déployer l'alimentation du DMP
- Optimiser le parcours des patients âgés ainsi que des patients atteints de maladies chroniques (collaboration avec les EHPAD identifiés)

4- Etre opérationnel en cas de crise :

- Maintenir les procédures actualisées dans ENNOV en lien avec le FEDORU et le document officiel gestion de crises ORSAN
- Réaliser des exercices de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) : Plan Blanc, exercices NRBC

5- Promouvoir le respect des droits des patients

- Positionner le patient comme acteur de sa prise en charge en l'impliquant dans l'élaboration de son projet de soins
- Recueillir l'expérience/satisfaction patient en impliquant les différents acteurs de l'établissement (représentants des usagers, patients experts, soignants...)
- Identifier des patients experts
- Impliquer les représentants des usagers dans la mise en œuvre de la politique Qualité et Sécurité des Soins à travers l'élaboration et le suivi de leur projet des usagers
- Pérenniser la culture de la bientraitance du patient par une démarche active appliquée par tous les personnels soignants
- Lutter contre la maltraitance
- Déployer une démarche palliative intégrée à la pratique des professionnels
- Prendre en compte la dimension éthique de la prise en charge du patient

 HIA Sainte Anne	POLITIQUE	Code : QUA-POL-004-V 07
	POLITIQUE QUALITE ET SECURITE DES SOINS 2023-2028	Date d'application : 30/05/2023
		Page : 4/4

6- Développer le bien-être et la qualité de vie au travail

- Poursuivre la démarche d'accompagnement des nouveaux arrivants
- Maintenir les actions sur la qualité de vie au travail, évaluer les risques psychosociaux et mettre en place des moyens de prévention et de maîtrise adaptés

7- Promouvoir et développer les compétences collectives de l'équipe, de l'hôpital et du territoire de santé

- Encourager l'accréditation des médecins
- Favoriser le travail en équipe dans le service, entre les services et inter-établissements dans le cadre du GHT
- Renforcer et pérenniser la démarche qualité au niveau du GHT et des établissements partenaires civils et militaires